

BREVET D'INVENTION.

XV. — Éclairage, chauffage, réfrigération, ventilation.

N° 537.397

1. — LAMPES ET ALLUMETTES.

Briquet automatique au ferro-cérium.

M. LUGIEN-PHILIPPE SÉRON résidant en France (Doubs).

Demandé le 14 juin 1921, à 10<sup>h</sup> 20<sup>m</sup>, à Besançon.

Délivré le 3 mars 1922. — Publié le 22 mai 1922.

Le dessin annexé constitue dans son ensemble la représentation graphique du système de briquet automatique au ferro-cérium faisant l'objet de la présente demande de brevet d'invention.

La fig. 1 représente, vu en élévation, l'ensemble du mécanisme ainsi que les dispositions particulières qui permettent, sans le secours d'aucun outil, le démontage du briquet comme indiqué à la fig. 4. Pour la clarté de cette fig. 1, la boîte, les couvercles, les parois intérieures, ainsi que les goupilles et les tourillons transversaux, ont été supposés coupés suivant un plan vertical passant par l'axe de symétrie de la boîte.

La fig. 1 bis représente le même mécanisme vu en plan, une partie du couvercle étant supposé coupée et enlevée.

La fig. 2 est une coupe horizontale suivant *a b c d e f*.

La fig. 3 donne la représentation extérieure du briquet.

La fig. 4 représente le briquet démonté en trois parties sans le secours d'aucun outil.

La disposition d'ensemble du mécanisme ainsi que la disposition particulière de chacun de ses organes ont été conçues principalement dans le but d'obtenir un briquet de forme extérieure entièrement curviligne, sans arêtes et sans autres saillies que celle du poussoir d'ouverture. Ce résultat est entièrement nouveau en tant que briquet automatique au ferro-

cérium ainsi que les dispositions spéciales d'ensemble et de détail qui ont permis de le réaliser.

35

Le couvercle, et la coquille dans laquelle il se déplace, sont traversés en O par un axe qui forme la charnière du couvercle; sur cet axe est ajusté un cylindre creux passant librement entre les joues du dit couvercle et portant la presque totalité du mécanisme, savoir:

1° Le ressort de manœuvre ou d'ouverture;

2° La molette;

3° Une roue à rochet solidaire avec cette dernière;

45

4° Le couvre-mèche.

Ce dernier mérite une mention spéciale. Étant serti et soudé sur le cylindre creux, il forme un plan d'appui bien perpendiculaire à l'axe, servant ainsi de butée et de guide à l'ensemble de la molette et de la roue à rochet. En outre, il porte en lui-même son propre ressort lequel s'appuie sur une pièce plane soudée horizontalement dans le fond du couvercle. Par ces deux combinaisons se trouve résolue la difficulté de donner des points d'appui normaux au mécanisme dans une enveloppe entièrement curviligne.

55

En O' se trouve un axe secondaire portant un cliquet maintenu constamment en contact avec la roue à rochet par un ressort de faible tension. Lors de l'ouverture du couvercle le cliquet entraîne la roue à rochet et la molette qui sont solidaires, alors qu'à la fermeture il

60

glisse librement sur les dents sans entraîner la molette.

Le poussoir d'ouverture est à ressort horizontal prenant point d'appui sur la cheminée d'allumage; il est maintenu rigoureusement dans ses mouvements par une pièce servant d'appui au couvre-mèche et percée des ouvertures nécessaires au passage du ressort et des deux branches du poussoir.

10 Comme il a été dit plus haut, la boîte est de forme entièrement curviligne; elle comprend des dispositions entièrement nouvelles qui permettent le démontage rapide de ses différentes parties sans l'aide d'aucun outil.

15 Elle se compose de 4 parties principales, le corps ou partie centrale, le couvercle, le fond, et enfin une coquille extérieure (voir fig. 4).

20 La partie centrale est doublée intérieurement par une autre boîte traversée par le tube qui renferme la pierre au ferro-cérium et le ressort de pression de cette pierre sur la molette. Pour la clarté de la fig. 1, la pierre et son ressort de pression (à boudin) n'ont pas  
25 été dessinés.

Le fond s'ajuste à frottement doux sur la partie débordante de la boîte intérieure; son enlèvement ouvre le briquet par le bas pour l'introduction de l'essence, de la pierre, du  
30 coton, de la mèche, ainsi que pour le démontage de la coquille dont il est parlé ci-après :

La coquille, qui s'applique exactement sur la forme extérieure, porte en *g* une goupille qui fait corps avec elle et qui s'engage dans une encoche de même diamètre pratiquée dans  
35 les parois de la boîte centrale. Cette coquille porte également en *h* une sorte d'ergot qui s'engage dans une ouverture de même forme ménagée dans la boîte intérieure.

Il résulte de cette double disposition que, 40 lorsque le fond est enlevé, il suffit de presser légèrement sur la partie supérieure du dos de la coquille pour que celle-ci bascule autour de la goupille *g*, puis sorte librement par le haut en entraînant avec elle le couvercle et le mé- 45 canisme qu'il contient.

#### RÉSUMÉ.

Au résumé, le système de briquet automatique faisant l'objet de la présente demande possède les caractères de nouveauté suivants : 50

Mécanisme spécial, de dimensions réduites et peu apparent quoique très solide et indéformable, pour boîte de forme entièrement curviligne et sans saillies.

Dispositions spéciales de la boîte pour le 55 démontage rapide, sans l'aide d'aucun outil, ce démontage permettant la mise de l'essence, le changement de la pierre, de la mèche et du coton ainsi que le nettoyage complet du briquet.

L. SÉRON. 60

Figure 1

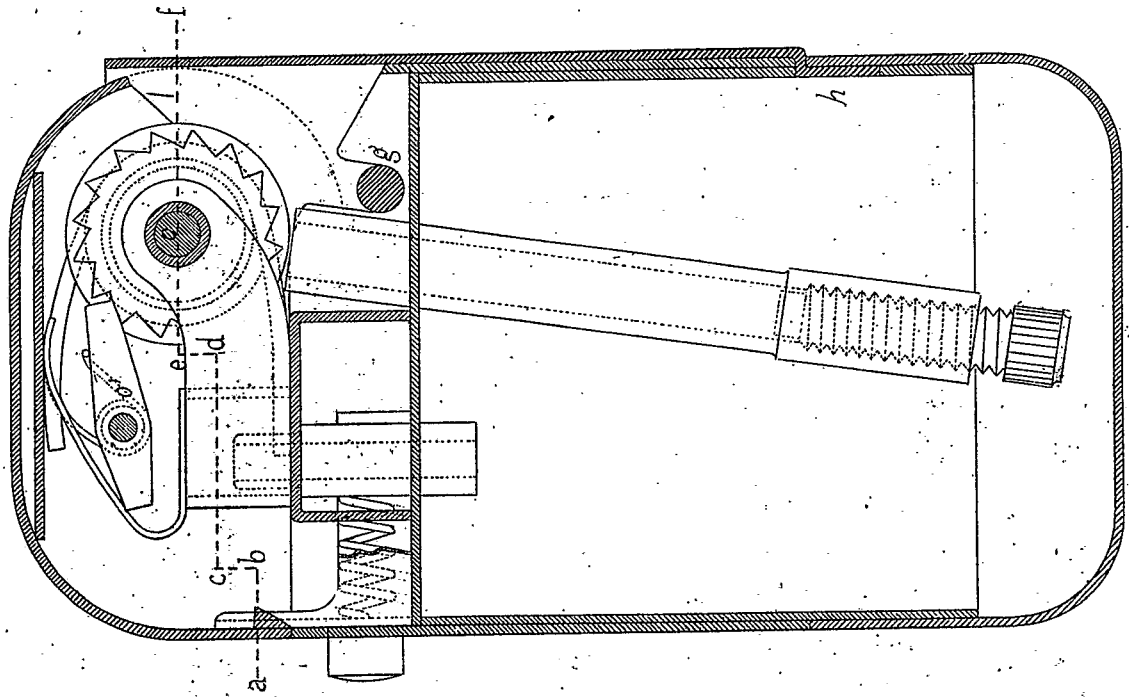


Figure 1 bis

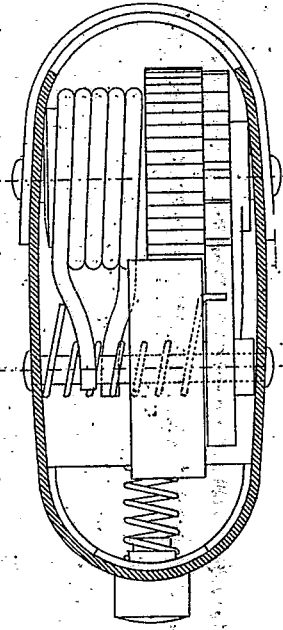


Figure 2

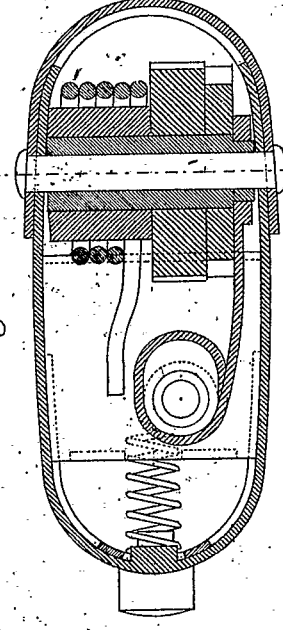
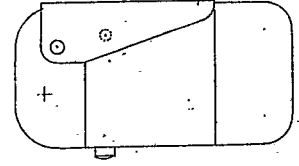
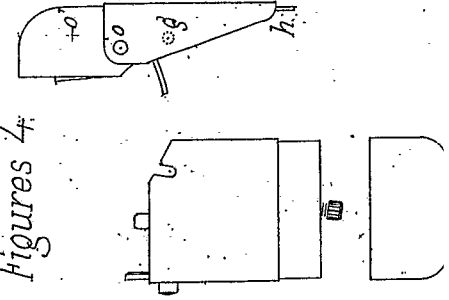


Figure 3



Figures 4



N° 537.397

Figure 1

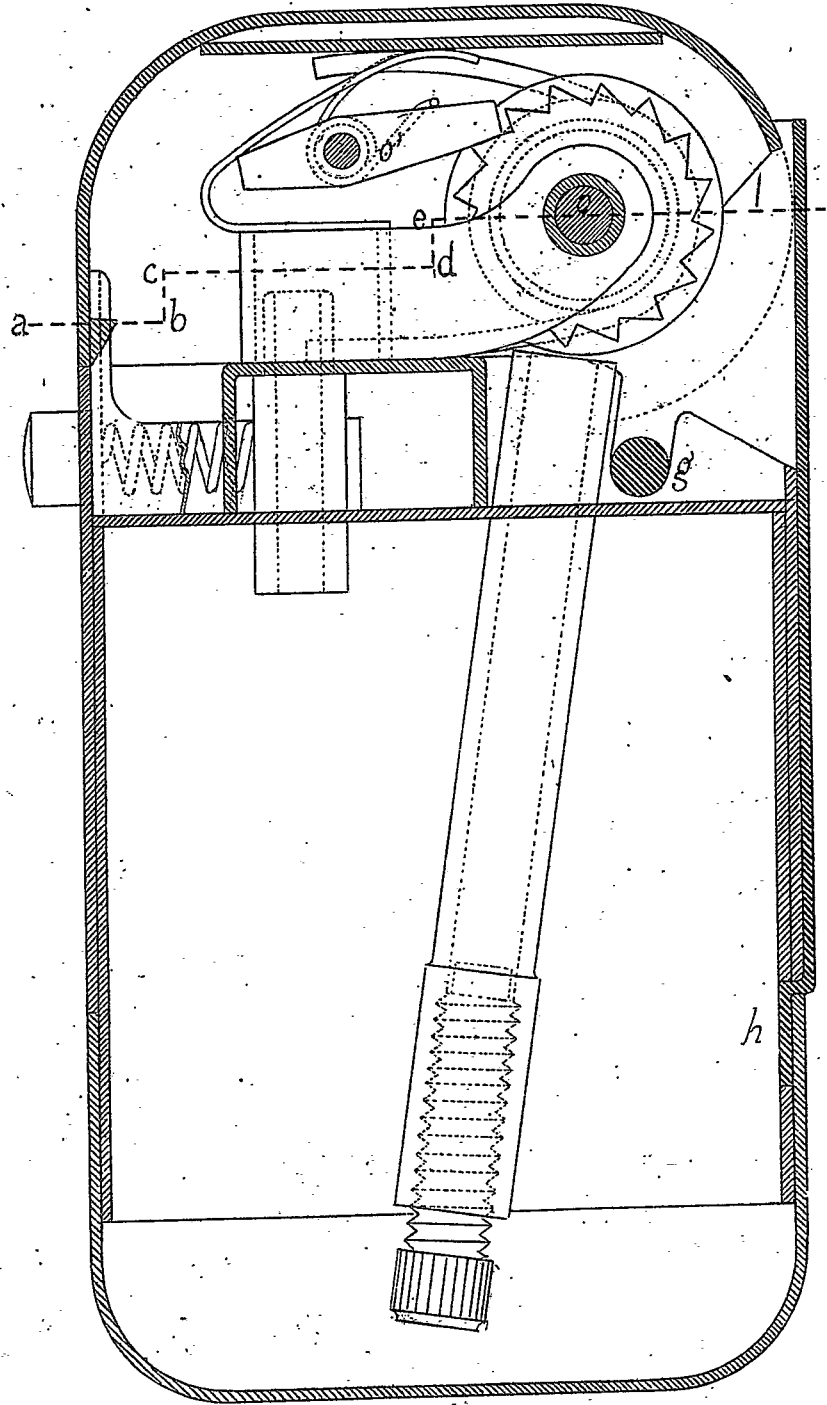


Figure 1 bis

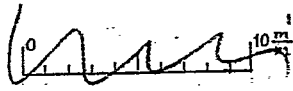
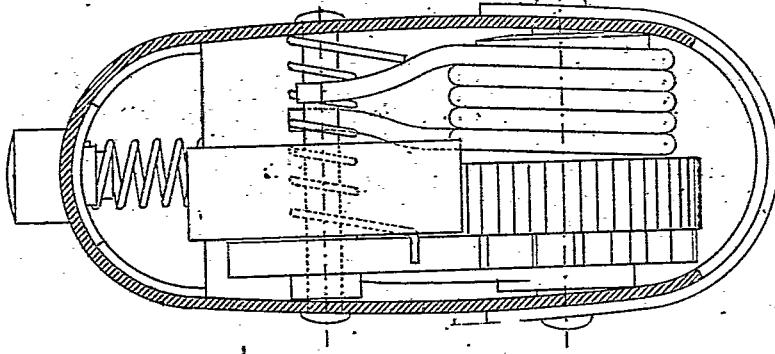


Figure 2

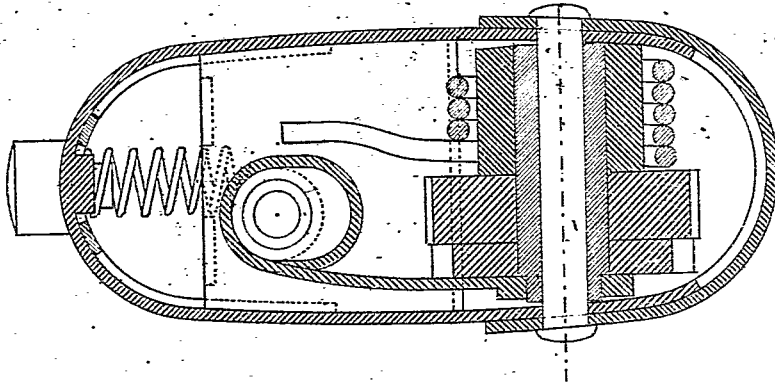
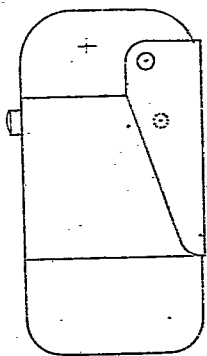


Figure 3



Figures 4

